

## L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

### Déclaration du groupe Entreprises

Les projets d'infrastructure s'inscrivent dans des perspectives de moyen et long terme et nécessitent des coûts présents pour des bénéfices futurs. La France a longtemps bénéficié d'une excellente réputation de ses infrastructures de réseaux (transports, énergie, eau et assainissement, communications) et des services associés, mais sa position est en train de se dégrader et nécessite des investissements. Nos infrastructures doivent être adaptées pour répondre aux transformations numériques, écologiques et énergétiques en cours. C'est un facteur essentiel de compétitivité de nos entreprises et d'attractivité du territoire.

Les besoins sont énormes en particulier au titre des défis numériques, climatiques et des mobilités, ainsi que sur l'anticipation des programmes d'entretien et de maintenance des infrastructures comme le ferroviaire, la route, les ouvrages d'arts de tous types (ponts, viaducs...) et le CESE l'a souvent exprimé dans ces avis au cours de cette mandature. Ces besoins ont été de nouveau mis en lumière par la crise sanitaire actuelle. Prenons pour exemple l'importance du numérique dans le cadre de la continuité des cours scolaires !

Comme le souligne cet avis, cela implique une vision stratégique portée par l'État élaborée avec l'ensemble des parties prenantes au nom de l'intérêt général, en vue d'assurer des services continus sans rupture. Cela appelle aussi à la définition, au niveau européen, d'une classe d'actifs spécifique « *infrastructures* », et de règles comptables - tant pour les investisseurs qu'en comptabilité publique - et prudentielles adaptées.

Si les investissements sont nécessaires et doivent contribuer à la relance de notre pays, nous soutenons le principe de mettre en place des évaluations au titre des coûts directs et indirects qui doivent être initiées en tenant compte de la nécessité d'une péréquation entre l'État et les collectivités territoriales.

Le groupe entreprises souligne en revanche qu'il faudrait créer un vrai marché des infrastructures en mettant en place au niveau régional et local des plates-formes où puissent se rencontrer offre et demande, donnant aux investisseurs une visibilité sur les projets à financer ; ce marché devrait être accompagné d'une gouvernance des

infrastructures de réseaux qui associe acteurs publics et privés, et qui déploierait une vision prospective globale au niveau national, en adaptant également l'outil statistique.

En conclusion, nous remercions madame la rapporteure pour cet avis de qualité et nous exprimons l'espoir que ces besoins d'investissement s'imposent dans le programme de redressement pour initier et développer les transitions.